Université Paris Nanterre
UFR SPSE

Année Universitaire 2026-2027

Demande de Régime Spécial d'Études (RSE)

La demande doit être présentée au secrétariat pédagogique de la composante concernée :
- Avant le 2 octobre 2026 pour le premier semestre, ou l'année complète si I.P. à l'année
- Avant le 5 février 2027 pour le second semestre

Rappel des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) 2026-2032

Par principe, le régime applicable est le régime standard. Ce régime implique l'assiduité aux enseignements et/ou activités pédagogiques prévus dans le cadre de chaque EC ou UE, et la participation à l'ensemble des évaluations prévues dans le cadre de chaque EC ou UE.

En cas d'impossibilité de se soumettre au régime standard pour tout ou partie de la formation, l'étudiant sollicite le régime dérogatoire. C'est la formule dérogatoire du contrôle des connaissances et des compétences définies dans le livret pédagogique qui s'applique alors.

Pour cela, il doit déposer dans les délais impartis ce formulaire avec l'ensemble des pièces justificatives. L'éligibilité au régime dérogatoire est vérifiée par le secrétariat pédagogique.

Conditions

* Les étudiants remplissant les conditions et souhaitant bénéficier du régime dérogatoire doivent au préalable procéder à leur inscription pédagogique en ligne et s'inscrire sur chaque CM/TD, puis se rendre, avec les pièces justificatives, au secrétariat pédagogique de leur année. Si leur demande est acceptée, le secrétariat les inscrira en dérogatoire sur les enseignements souhaités ET qui le permettent.

* **Attention** : Pour des raisons pédagogiques majeures, certains enseignements ne peuvent être dispensés dans le cadre du régime dérogatoire. Cette impossibilité figure dans le livret pédagogique de la formation (téléchargeable sur le site du département) délivrant l'enseignement concerné.

* **Cette partie du programme doit être travaillée seul par l'étudiant.** Les étudiants sont priés de prendre contact avec l'enseignant responsable de l'E.C. dès réception de la décision du RSE.
Un étudiant qui bénéficie d'un avis favorable pour une inscription en dérogatoire ne doit pas se présenter aux épreuves de régime standard pour les EC concernés. Il sera dans ce cas évalué uniquement en fonction des modalités de dérogatoire prévues dans le livret pédagogique.
Les examens spécifiques du contrôle dérogatoire se déroulent soit durant la dernière séance du contrôle continu, soit pendant la période des contrôles terminaux (janvier et mai) ; se référer aux indications dans le livret pédagogique.

* Sont éligibles au régime dérogatoire les étudiants qui relèvent des situations précisées dans le tableau ci-dessous :

Nom : _____ Prénom : _____

N° étudiant : _____ Téléphone : _____

Inscrit en : _____ Spécialité : _____

SITUATION :	PIECES A FOURNIR :
□ en charge de famille ou aidants familiaux	Livret de famille (parent d'un enfant de moins de 12 ans) Attestation médicale justifiant de l'apport de soins à un ascendant ou un conjoint en longue maladie
□ en activité professionnelle salariée d'au moins 10 heures par semaine en moyenne, avec des créneaux objectivement incompatibles avec les emplois du temps de la formation	Contrat de travail pour les CDD Contrat de travail + attestation récente de l'employeur pour les CDI
□ en situation de handicap, si la préconisation émise par le SUMP prévoit ce besoin	Fiche d'aménagements émanant du SUMP de Nanterre
□ en situation de longue maladie attestée par un certificat médical	Fiche d'aménagements émanant du SUMP de Nanterre
□ grossesse	Fiche d'aménagements émanant du SUMP de Nanterre
□ exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association domiciliée à l'université ou déclarée d'utilité publique	Attestation de l'association
□ accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au livre II de la quatrième partie du code de la défense ou une activité dans la réserve opérationnelle de la police nationale prévue à la section 4 du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code de la sécurité intérieure	Attestation des autorités militaires
□ réalisant une mission dans le cadre du service civique mentionné à l'article L. 120-1 du code du service national ou un volontariat militaire prévu à l'article L. 121-1 du même code	Contrat d'engagement
□ accomplissant des missions en qualité de sapeur-pompier volontaire	Contrat d'engagement
□ élu dans les conseils centraux de l'université, du CNOUS, des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ou du CNESER	Attestation délivrée par l'établissement concerné + calendrier
□ inscrit dans plusieurs cursus au sein de l'université Paris Nanterre (autres que les doubles diplômes)	Certificats de scolarité des cursus
□ bénéficiant du statut d'artiste	Carte professionnelle de l'année en-cours
□ bénéficiant du statut de sportif de haut niveau ou reconnu d'excellence par la commission *ad hoc* de l'université	Justificatif du statut de l'année en-cours visé par le SUAPS

Je sollicite par la présente un régime spécial d'études sur les EC suivants, accompagnée des justificatifs nécessaires :

Code EC	**Intitulé EC**

La demande déposée ne préjuge pas de sa recevabilité. La décision vous sera transmise par courriel. En cas d'attribution du RSE, celui-ci n'est plus révocable en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Je, soussigné _____,

certifie avoir pris connaissance des conditions particulières d'attribution du RSE.

Fait le _____ Signature